



« Écoutez nos voix – Respecter les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents et de placement »

Recommandations du Comité des Ministres
pour la protection des droits et l'intérêt supérieur de l'enfant
dans le cadre des procédures de séparation des parents et de placement



Événement de lancement

19 novembre 2025

Strasbourg, Palais de l'Europe, Salle 1
Lien Zoom¹

¹ [Zoom link](#) – ID de réunion : 646 9804 7984 – Mot de passe : 029443

Le 19 novembre 2025, le Conseil de l'Europe lancera deux nouvelles recommandations adoptées par le Comité des Ministres le 28 mai 2025 afin de renforcer la protection des droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre [des procédures de séparation parentale](#) et [des procédures de placement](#).

Lorsque les parents se séparent ou lorsque la famille d'un enfant n'est pas en mesure de lui fournir des soins adéquats, même avec un soutien approprié, les autorités sont souvent confrontées à des décisions qui ont un impact significatif sur l'enfant et ses proches. Les conséquences de ces décisions peuvent changer le cours d'une vie et aller bien au-delà de l'enfance. Les recommandations visent à garantir que l'intérêt supérieur de l'enfant soit une considération primordiale dans toutes ces décisions.

Accompagnées d'exposés des motifs détaillés, ces recommandations fournissent aux autorités nationales des orientations pour prendre en compte toutes les circonstances pouvant être pertinentes lors de l'évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures relatives à la séparation des parents ou de placement. Elles garantissent également que les droits substantiels et procéduraux des enfants concernés par ces procédures, y compris le droit d'être informés et entendus, sont pleinement mis en œuvre, et que les principes de l'État de droit, de la non-discrimination et de la célérité des procédures sont respectés.

Les enfants et les jeunes ont été activement consultés lors de la préparation de ces textes afin que leurs voix et leurs expériences vécues soient prises en compte dans le contenu et l'approche des deux recommandations.

Cet événement de lancement sera l'occasion de mettre en évidence les aspects clés de ces recommandations et de discuter des défis auxquels sont confrontés les enfants dans les procédures de séparation des parents et de placement.

PROGRAMME

- 14h00** **Mot de bienvenue**
Hallvard Gorseth, Directeur, Direction Égalité en droits et en dignité, Conseil de l'Europe
- 14h15** **Discours liminaires**
- *Ambassadrice Daniela Cujbă*, Représentante permanente de la République de Moldova, présidente des délégués des ministres du Conseil de l'Europe
 - *Bjørn Berge*, Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe
 - *Anne Louise Bormann*, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme
- 14h45** **Présentation des recommandations**
- *Seamus S. Carroll*, Premier président du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre de séparation des parents ou de de placement (CJ/ENF-ISE)
 - *Thomas Knoll-Biermann*, Deuxième président du CJ/ENF-ISE
- 15h15** **Premier panel : Les défis auxquels sont confrontés les enfants dans les procédures de séparation des parents et de placement**
Modéré par *Eral Knight*, Président du Comité européen de coopération juridique (CDCJ)
- *Anna Glatz*, Fondation Hintalovon pour les droits de l'enfant (Hongrie), facilitatrice des consultations avec les enfants pendant le processus de rédaction des recommandations
 - *Stéphanie Hébrard*, Vice-présidente du CJ/ENF-ISE
 - *Benoit Van Keirsbilck*, Directeur de Défense des enfants International Belgique, Membre du Comité des droits de l'enfant des Nations unies
- Questions et réponses*
- 16h00** **Pause gourmande et photo de famille**
- 16h30** **Deuxième panel : pratiques prometteuses parmi les États membres du Conseil de l'Europe**
Modérée par *Ružica Boškić*, Présidente du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)
- *Daja Wenke*, Consultante du CJ/ENF-ISE
 - *Andrej Del Fabro*, Chef du département de la justice pénale adaptée aux enfants, ministère de la Justice, Slovénie
 - *Bente Therese Bekkhus*, Directeur par intérim, Département du droit international, Direction norvégienne de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, Membre du CJ/ENF-ISE
- Questions et réponses*
- 17h00** **Conclusions**
Ambassadeur Dastid Koreshi, Représentant permanent de l'Albanie et Président du Groupe de rapporteurs du Comité des Ministres sur les questions sociales et de santé (GR-SOC)